

Si vous êtes ici aujourd'hui, c'est que vous avez besoin d'un service...

Comme de nombreux citoyens à pareille époque !

Car vous ne le savez peut-être pas mais l'administration des Finances, c'est **plus de 30 millions de réceptions dans l'année** (*tous modes de contacts confondus*).

Les campagnes déclaratives et de paiements constituent des moments forts : **ainsi plus de 6 millions de personnes ont été reçues pendant la campagne d'impôt sur les revenus 2013 et 12 millions pendant les campagnes de paiements**. Durant la même période, notre administration a reçu 10.5 millions d'appels téléphoniques. **En Saône et Loire, plus de 58 000 visites ont été dénombrées durant la campagne 2014. 22 948 appels téléphoniques ont été traités**. Les accueils physiques et téléphoniques dans les centres urbains et ruraux ne faiblissent pas.

Ces chiffres démontrent **l'utilité de nos services** alors que vous sollicitez un renseignement, une aide, une information puis, parfois, un délai de paiement ! Ils démontrent **un réel besoin** pour les citoyens d'un service public des finances présent sur tout le territoire et accessible.

Ce service public des finances vous est rendu par des agents soumis à des difficultés de plus en plus croissantes et qui trouvent leur origine dans les suppressions d'emplois massives qui ont concerné notre administration (**depuis le début des années 2000, 30 000 emplois ont été supprimés aux Finances Publiques...sans que la situation des finances publiques ne s'en trouve améliorée !**). Ces suppressions d'effectifs dégradent fortement les conditions de travail et mettent en péril les missions des services des Finances Publiques.

Il y a quelques années l'administration mettait en avant sa volonté de « *mettre les usagers au coeur de nos préoccupations* ». **Aujourd'hui, l'administration n'a plus les moyens de faire face à l'accueil physique ; elle considère que les usagers sont trop nombreux à solliciter une aide, un renseignement, un conseil, etc.**

Elle opte alors pour **une solution radicale : fermer les centres des finances publiques** (hors des périodes d'activités intenses) **et diriger les citoyens vers des accueils virtuels : internet, téléphone, téléphones mobile, tablettes, etc.** L'introduction et la promotion de ces services en ligne ont été à l'origine de plus de 1000 suppressions d'emplois ces trois dernières années...

Bref, après avoir dévitalisé son réseau, elle déshumanise son accueil.

La CGT Finances Publiques est POUR une administration des finances publiques dotée de moyens suffisants pour accomplir sa mission de service public d'accueil, de renseignement mais aussi de contrôle. Ses missions sont essentielles au rétablissement des finances publiques. La voie choisie est celle de l'abandon de ces missions essentielles.

Une nouvelle fois, ce sont les citoyens, les particuliers qui vont pâtir de ces mesures alors même que l'on « *facilite* » la vie administrative des entreprises ! Une nouvelle fois, c'est un service public qui est mis en péril et qui restreint son offre aux citoyens. Les politiques à l'oeuvre depuis plus de dix ans produisent leurs effets alors que dans ce contexte de crise économique (*pas pour tout le monde*) les services publics jouent un rôle majeur d'amortisseur social (aux finances : plan de règlement, délais accordés, etc.) La « *marchandisation* » de la société est en cours ; la CGT combat cette orientation et revendique un service public fort, accessible, présent et ouvert sur le territoire, doté en moyens...

Toutefois, l'administration des finances publiques ne vous paraît-elle pas la mieux armée pour contribuer au rétablissement des finances publiques ? Notre mission est de contrôler la dépense publique, de **lutter contre la fraude (estimée à 100 milliards d'euros)** et l'évasion fiscale, en allant chercher l'argent là où il se trouve.... Aujourd'hui, le patronat et les entreprises profitent, sans contrepartie, de tout un dispositif d'exonérations, aides, allègements fiscaux et sociaux (évalué à plus de 200 milliards par an) sans

que la situation ne s'en trouve améliorée. L'efficacité de ces mesures est donc plus qu'incertaine alors qu'elles pèsent de plus en plus sur les finances publiques !

Où est donc passé l'argent ? Pas dans l'emploi...Ni dans les salaires pour les salariés des entreprises...ni dans l'investissement ! Un début de réponse ? Dans la même période, la part des dividendes (versée aux actionnaires) dans la valeur ajoutée a fortement augmenté...



Aujourd'hui, par des choix politiques obéissant à une idéologie ultralibérale, l'existence de centres des finances publiques offrant des services de proximité est menacée.

Et par quoi remplacera-t-on le service public des finances « gratuit et accessible » à tou(te)s ? Par des cabinets d'experts-comptables ? Des notaires ? Des banquiers ? Des conseillers fiscaux ? Disponibles, à votre écoute, compréhensifs pour peu que vous mettiez la main au portefeuille ! Or l'avenir pourrait s'écrire ainsi. Les suppressions d'emplois vont encore s'accroître et des services vont se départementaliser, créant ainsi des conditions d'accueil et de travail de plus en plus tendues. À terme, il sera alors aisé pour nos ministres et directeurs de conclure que notre administration n'est plus en mesure d'assurer ses missions.

Et vous, usagers, vous serez gentiment reconduits vers la sortie et vers internet...

En attendant, pour vous cela signifie :

- des files et des temps d'attente qui s'allongent...
- une écoute et une disponibilité qui se réduisent alors que la législation ne cesse de se complexifier et que les difficultés économiques et sociales s'aggravent ;
- un accès au service public qui se restreint avec la disparition des trésoreries et des services ;
- la remise en cause de l'égalité de traitement notamment à cause de l'obligation numérique et de la concentration des services.

Alors que faire ?

Supprimer l'impôt ?

Il faut être très riche pour pouvoir se passer de l'impôt.

Sans lui, qui aurait les moyens d'assurer seul sa sécurité, de se soigner, d'éduquer ses enfants, de construire ses propres routes, d'accéder à la culture ?

L'impôt permet de ne pas dépendre de la charité pour accéder à des besoins essentiels. Il garantit au plus grand nombre de vivre dignement.

Toutefois pour être juste, le système fiscal doit prendre en compte les capacités de chaque citoyen. Il permet ensuite de redistribuer ces richesses collectées à l'ensemble de la population en fonction de ses besoins.

Pour ce faire, il faut en finir avec la réduction aveugle des dépenses publiques. Elle pénalise les plus fragiles qui ont besoin de meilleurs services publics. Elle prive les entreprises d'investissements publics essentiels à leur développement. Ces politiques d'austérité hypothèquent tout retour à la croissance, accentuent le chômage et la pauvreté.

Partons des besoins et cherchons des moyens pour les financer. Beaucoup de dépenses publiques sont des investissements rentables économiquement (recherche, éducation...).

Une véritable réforme de l'impôt est possible et nécessaire. Elle pourrait permettre de dégager des recettes supplémentaires, tout en faisant peser une fiscalité moins lourde sur la majorité de la population.

**Aujourd'hui la CGT Finances Publiques 71 lutte pour la défense
du service public des Finances, pour plus de justice fiscale et sociale !**